



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

La réception de cet accusé de réception de commande sans réserves écrites et communiquées dans les 10 jours suivant sa réception constitue l'acceptation des conditions générales ci-après.

Les délais de livraison mentionnés sur les offres de prix ou sur l'accusé de réception de commande sont donnés de façon aussi exacte que possible, sans garantie toutefois de notre part. Les offres de prix sont valides 60 jours nets sauf autrement stipulé. Ces prix sont hors taxes et ne comprennent pas les frais de transport. Dans le cas d'une demande d'approbation de plan au client, le délai de livraison au client court à partir de la date de réception du plan approuvé par le client. Pour toute commande, le Vendeur se réserve le droit d'expédier et de facturer plus ou moins 10 % pour une quantité totale commandée inférieure ou égale à 750 pièces, et plus ou moins 5 % pour une quantité totale commandée de plus de 750 pièces.

Lorsque l'Acheteur libère sur l'année une quantité totale inférieure à celle portée sur sa commande et/ou si l'Acheteur annule sa commande ou s'il ne libère pas sa commande dans l'année, l'Acheteur sera dans l'obligation de payer la différence en valeur entre le prix unitaire applicable pour la quantité réellement libérée et le prix unitaire correspondant à la quantité commandée d'origine et correspondant au prix porté sur l'offre de prix, majorée éventuellement des frais d'annulation en vigueur. Les frais d'annulation correspondent à : 30 % de la valeur totale de la commande si les composants sont commandés ; 70 % si les pièces sont en cours d'enverrage ; 90 % si les pièces sont en cours de revêtement ; et à 100 % si les pièces sont en cours de contrôle final (pièces finies).

La responsabilité du Vendeur et le recours en dédommagement de l'Acheteur sur un quelconque motif relevant de ce contrat est strictement limité au remplacement et à la livraison F.O.B. lieu de livraison de l'Acheteur ou à la convenance du Vendeur. La valeur de remplacement des produits ne devant pas excéder la valeur d'achat des produits faisant l'objet de la demande en dédommagement. Le Vendeur n'est en aucun cas responsable d'un quelconque dommage indirect ou accidentel.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier la spécification d'un produit conçu par lui-même, à condition que la modification ne réduise pas sa performance.

Tout produit conçu selon les spécifications de l'Acheteur en totalité ou en partie n'est réalisé qu'à condition que l'Acheteur s'engage à protéger le Vendeur contre toute action en justice ou toute plainte pour contrefaçon d'articles ainsi réalisés.

En cas d'avaries, manquants, ou défauts, il appartient au destinataire d'adresser toutes réclamations au Vendeur sous 30 jours à compter de la date de livraison des marchandises (et sous 10 jours pour des produits spécifiques). Tout manquement à cette procédure constitue l'acceptation desdits produits par l'Acheteur et entraîne une renonciation de l'Acheteur de son droit de poursuite. Aucun retour ne sera accepté sans numéro d'autorisation préalable du Vendeur.

Les conditions générales de paiement sont les suivantes : 30 % d'acompte à la commande, et le solde à 30 jours nets date de facture. Tout retour donne lieu à l'établissement d'un avoir par le Vendeur, l'échéance de la facture initiale restant inchangée.

Le transfert de propriété ainsi que le transfert de responsabilité en cas de perte du Vendeur à l'Acheteur a lieu au moment de la prise en charge de l'envoi par le transporteur.

Sans autre indication contraire, le Vendeur reste propriétaire de toute maquette, gabarit, moule, dispositif de réglage, outillage, faits ou achetés pour la réalisation de la commande. La valeur de l'outillage facturé à l'Acheteur correspond à une participation de l'Acheteur.

Toute livraison même partielle donne lieu à la facturation partielle de la commande, l'Acheteur étant tenu de respecter les termes de paiement de cette facture sans attendre les échéances découlant des livraisons et des factures.

Ce contrat ne peut être modifié ou résilié sans accord écrit et signé par les parties.

Ce contrat est régi par les lois françaises. Pour toute contestation relative à l'exécution de ce contrat, seul le Tribunal de Commerce de Versailles sera compétent. Toute assignation devra être faite par lettre recommandée à l'adresse ci-dessus.